

Conseillers en fonction :

Séance du 14 avril 2014

19

Sous la présidence de Monsieur Jean-Marie STABLO

Conseillers votants :

19

Présents : STABLO - THIRIAT - SCHARFF - FERRY - KIEFFER - JOUAN -  
BOUCHE - BOURGUIGNON - BURTIN - CHRISMENT - FAOU - HEROLD - IVARS  
- JOULIN - LAURENT - OUDIN - RAGUSA - WEISBECKER - WOLF

Absents excusés représentés

Conseillers absents représentés :

0

Absents excusés :

Absents :

Date de la convocation : 8 avril 2014

-----  
Conseillers présents :

19

*Monsieur Pierre BURTIN a été désigné secrétaire de séance*

### Approbation du compte-rendu de la réunion du 7 avril 2014

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 7 avril 2014.

### N° 1. 7-1 Finances locales : Budget primitif 2014

Le Maire propose au Conseil Municipal le budget principal de la commune :

Fonctionnement

Investissement

Dépenses 1 740 698.17 €

Dépenses 2 781 229.52 €

Recettes 1 740 698.17 €

Recettes 2 781 229.52 €

Après délibération, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2014.  
(délibération votée à l'unanimité)

### N° 2. 7-2 Finances locales : Vote des taux d'imposition 2014

Le Maire présente au Conseil Municipal les bases d'imposition et les recettes fiscales pour 2014 transmises par les services fiscaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition qui resteront fixés de la manière suivante :

- Taxe d'habitation : 16.07 %
- Taxe foncière (bâtie) : 12.72 %
- Taxe foncière (non bâtie) : 45.24 %
- Contribution foncière des entreprises : 16.47 %

(délibération votée à l'unanimité)

### N°3. 4-1 Fonction publique : suppression de postes

Le Maire propose au Conseil Municipal, suite aux départs de deux salariés,

- M. Bernard BONFIGLIOLI, adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe, en retraite à compter du 1<sup>er</sup> février 2014,
- Mme Martine VERGIER, adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe, en disponibilité à compter du 1<sup>er</sup> mars 2014,  
la suppression des postes correspondant.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, émet un avis favorable :

- à la suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup>ème classe à temps complet et d'un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> mai 2014.

(délibération votée à l'unanimité)

### N°4. 4-1 Fonction publique : création de postes

Le Maire propose au Conseil Municipal, suite à la suppression du poste d'adjoint technique à temps complet en poste à l'Espace Sports et Loisirs de créer deux postes d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet :

- 1 poste à 9 heures par semaine,
- 1 poste à 15 heures par semaine.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de créer :

- un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à temps non-complet à 9 heures par semaine,
- un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à temps non-complet à 15 heures par semaine par poste.

Conformément à la délibération du 26 juillet 2001, des heures complémentaires pourront être effectuées par les salariés nommés sur ces postes pour pallier l'absence d'un salarié ou un surcroît de travail.

(délibération votée à l'unanimité)

**N°5. 5-3 Institutions et vie politique : désignation des délégués de la commune au syndicat intercommunal d'assainissement de Rémilly et Environs**

Le Maire explique au Conseil Municipal que lors de la précédente réunion du Conseil Municipal, le 7 avril 2014, le Conseil Municipal a procédé à la désignation de 6 délégués de la Commune et de 3 suppléants pour représenter la commune au syndicat intercommunal d'assainissement de Rémilly et Environs, en place de 8 délégués et 4 suppléants.

Le Conseil Municipal désigne par vote les délégués suivants au S.I.A.R.E.

Délégués titulaires : Monsieur STABLO Jean-Marie  
Monsieur CHRISMENT Jean-José  
Monsieur FERRY Maurice  
Monsieur JOUAN Patrick  
Monsieur OUDIN Jean-Yves  
Monsieur WOLF Thierry  
Monsieur THIRIAT Bernard  
Madame HEROLD Marie-Ange

Délégués suppléants : Monsieur LAURENT Dominique  
Madame RAGUSA Eléonore  
Monsieur FAOU Pierre

(Délibération votée à l'unanimité)

**N°6. 5-3 Institutions et vie politique : désignation du délégué de la commune au CNAS**

Le Conseil Municipal désigne M. Jean-Marie STABLO, Maire, comme représentant des élus au C.N.A.S.

(Délibération votée à l'unanimité)

Lu, approuvé et signé  
Pour extrait conforme  
REMILLY, le 15 avril 2014  
Le Maire,

Jean-Marie STABLO